

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2013 A 18 HEURES

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du 31 Juillet 2013
- Compte-rendu des décisions de Monsieur le Maire

* AFFAIRES FINANCIERES :

- Budget général : décision modificative n°3/2013
- Attribution d'une subvention à l'association Vélo-Club de Rousset et à l'association des enseignants de l'Ecole Maternelle
- Contribution de la commune au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) au titre de l'année 2013 : autorisation donnée à Monsieur le Maire

* AFFAIRES DE PERSONNEL :

- Modification du tableau des emplois
- Adoption du nouveau régime indemnitaire
- Gestion administrative, commerciale et technique de la zone industrielle : mission d'expertise, d'assistance et de conseil : autorisation donnée à Monsieur le Maire

* AFFAIRES GENERALES :

- Construction de 25 logements sociaux par le Groupe ARCADE quartier la Bouaou : autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer les conventions de servitudes à intervenir avec ERDF
- Affaire MIKOLAJCZAK/SEM/Commune : contentieux : autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer le protocole d'accord transactionnel
- Dénomination de la place située haut de la Rue du Barry
- Adhésion de la commune à l'association « Communes et Territoires Ruraux du Pays d'Aix : autorisation donnée à Monsieur le Maire
- Présentation du rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable (RPQS)
- Présentation du rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif (RPQS)

* AFFAIRES INTERCOMMUNALES :

- Renouvellement de la convention de gestion des déchets ménagers avec la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix: autorisation donnée à Monsieur le Maire

* AFFAIRES D'URBANISME :

- Urbanisme et Travaux : Participation pour voirie et réseaux : Mr et Mme Maurice DONATI : projet de construction d'une maison individuelle Chemin de Saint Privat
- Délibération tirant le bilan de la concertation publique prévue à l'article L.300-2 du Code de l'Urbanisme et approuvant la révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols (POS) n°1 dans le secteur de Favary
- Délibération tirant le bilan de la concertation publique prévue à l'article L.300-2 du Code de l'Urbanisme et approuvant la révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols (POS) n°2 dans le secteur de Tartanne
- Délibération approuvant le Règlement Local de Publicité (RLP)
- Cession de la parcelle communale non bâtie quartier Tartanne Nord cadastrée section AE n°97p à Mr et Mme DURAND Benoît : autorisation donnée à Monsieur le Maire
- Opération immobilière Société PROMECO'H Chemin de Saint Marc : demande d'autorisation de défrichement auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) : autorisation donnée à Monsieur le Maire
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : majoration de la valeur locative cadastrale des terrains constructibles. Exonération de tous les terrains constructibles situés sur le territoire communal
- Maison de l'Innovation et de la Technologie : Acquisition de la parcelle nécessaire au projet, cadastrée section AW à détacher de la parcelle n°97 appartenant à Monsieur José REY : autorisation donnée à Monsieur le Maire

* QUESTIONS DIVERSES